

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 14 avril 2023

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance spéciale publique s'est tenue le 14 avril 2023, à compter de 12 h. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence de la mairesse madame Lucie Dagenais.

Est absente la conseillère Stéphanie Dalpé.

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

Gilles Prairie	Josiane Martel-Ouellet
Bob Lussier	
Marie Claude Aubin	Catherine Marsan-Loyer

Conformément à l'article 156 du code municipal, les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été notifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 13 avril 2023 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

Assiste également à la séance le directeur général greffier et trésorier, Monsieur Sergey Golikov, agissant en tant que secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR :

1. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION
2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ENGAGEMENT MUNICIPAL – MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MELCCFP) – PROJET DE MISE À NIVEAU DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES
5. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – PLAN QUINQUENNAL D'INTERVENTIONS DE LA VOIRIE MUNICIPALE – EXP
6. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS - ÉTUDE EN MÉCANIQUE DU BÂTIMENT – ÉGLISE BISHOP STEWART MEMORIAL – EEQUINOX
7. OCTROI DU CONTRAT – FOURNITURE DU GRAVIER – CONCASSAGE PELLETIER INC.
8. SIGNATURE CONTRAT EXPOSITION PLANÉTARIUM RIO TINTO ALCAN – MONTRÉAL
9. ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DU FONDS D'EXCELLENCE MASSEY-VANIER
10. ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE CONSTRUCTION & GESTION LACHANCE – TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE – LIBÉRATION DE RETENU DE 10%
11. EMBAUCHE D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE
12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Frelighsburg, le 14 avril 2023

RÉS 715-04-23 ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan Loyer
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : adopter l'avis de convocation tel que notifié le 13 avril 2023.

ADOPTÉE

RÉS 716-04-23 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : Adopter l'ordre du jour tel que présenté plus haut.

ADOPTÉE

RÉS 717-04-23 ENGAGEMENT MUNICIPAL – MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MELCCFP) – PROJET DE MISE À NIVEAU DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité de Frelighsburg de se doter dans les meilleurs délais d'une station d'épuration conforme aux exigences environnementales;

CONSIDÉRANT la demande du MELCCFP du 17 janvier 2023 de décrire sommairement une solution de rechange pour l'éventualité où le surdosage de coagulant ne fournisse pas la performance nécessaire;

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation déposée en mai 2022 par l'ingénieur Hugo Lavoie de la firme AVIZO Experts-Conseils proposant la construction d'étangs aérés avec un système de déphosphatation permettant de respecter les objectifs de rejets et qu'un tel avis professionnel a préséance sur les guides ou directives qui n'ont pas force de loi;

CONSIDÉRANT l'analyse produite par AVIZO Experts-Conseils identifiant une démarche à suivre après la mise en route du traitement et confirmant la possibilité technique d'ajouter une unité de traitement tertiaire, mais à un coût très élevé pour la Municipalité;

CONSIDÉRANT que cette analyse mentionne que la mise en place d'un système de deux (2) filtres « DynaSand® filter » constitue une solution technique respectant les exigences, avec une évaluation prévisionnelle de coûts de classe D en mars 2023 d'environ un (1) M\$;

CONSIDÉRANT le rapport de l'ingénieur Alain Saladzius du 31 mars 2023 démontrant que 26 stations de traitement par étangs aérés au Québec respectent la norme de 0,3 mg/L en phosphore total sans avoir un traitement supplémentaire de filtration tertiaire, et que selon ce scénario Frelighsburg serait alors au 3e rang des 10 municipalités du bassin versant du lac Missisquoi avec les plus basses contributions en charge;

CONSIDÉRANT QUE d'autres sources de pollution par des déversements d'eaux usées ou de nature agricole doivent aussi être réduites pour améliorer la qualité des eaux de la baie Missisquoi;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 14 avril 2023

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg :

- I. DEMANDE au MELCCFP de prendre en considération les particularités mentionnées en préambule et précise ses attentes selon le contexte environnemental du bassin versant;
- II. S'ENGAGE à prendre des mesures opérationnelles optimales au cours d'une période de rodage de douze (12) mois suivant la mise en route de la nouvelle station d'épuration des eaux usées;
- III. S'ENGAGE à effectuer des ajustements supplémentaires au cours des douze (12) mois d'opération suivants afin de démontrer le respect de l'exigence en phosphore total à l'effluent;
- IV. S'ENGAGE à entamer des mesures correctives dans l'éventualité d'un non-respect d'exigences mentionnées à la délivrance de l'attestation d'assainissement municipal;
- V. IDENTIFIE les étapes suivantes si des travaux correctifs doivent être réalisés :
 1. Semaine 0 : Déclenchement à la suite d'un avis de non-conformité;
 2. Semaine 6 : Octroi d'un mandat de services professionnels pour l'identification d'une solution;
 3. Semaines 6 à 12 : Étude préliminaire, relevés;
 4. Semaines 12 à 18 : Préparation de plans et devis;
 5. Semaine 18 : Dépôt d'une demande de certificat d'autorisation ou de déclaration de conformité, le cas échéant;Si déclaration de conformité :
 6. Semaines 18 à 21 : Appel d'offres;
 7. Semaine 22 : Octroi du contrat de construction;
 8. Semaine 23 à 52 : Construction et mise en route;Si demande de certificat d'autorisation :
 9. Semaines 52 à 55 : Appel d'offres;
 10. Semaine 56 : Octroi du contrat de construction;
 11. Semaine 56 à 89 : Construction et mise en route;

QUE : la Municipalité s'engage ainsi à opérer de façon optimale la station d'épuration et à mettre en place les ouvrages nécessaires, sous réserve d'un financement gouvernemental adéquat, afin d'atteindre le niveau de performance exigé. Le cas échéant, le choix du mode de déphosphatation sera réalisé dans le cadre d'une étude préliminaire visant à établir le scénario optimal compte tenu des contraintes et besoins de la Municipalité.

ADOPTÉE

RÉS 718-04-23 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – PLAN QUINQUENNAL D'INTERVENTIONS DE LA VOIRIE MUNICIPALE – EXP

CONSIDÉRANT QUE La Municipalité ne dispose pas d'un ingénieur au sein de son personnel et à cet effet désire obtenir les services d'une firme de génie-conseil de façon ponctuelle pour l'assister dans divers dossiers de voirie nécessitant le support et les conseils d'un ingénieur tels que :

- 12.1.1 visite technique sur demande;
- 12.1.2 programmation des travaux d'infrastructures;
- 12.1.3 conseils techniques dans le domaine de génie civil;
- 12.1.4 études hydrologiques et hydrauliques pour ponceaux;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 14 avril 2023

- 12.1.5 plans et devis;
- 12.1.6 assistance technique pour la préparation des demandes au PAVL;
- 12.1.7 évaluation préliminaire des coûts des travaux;
- 12.1.8 préparation d'une première version d'un plan quinquennal de voirie;
- 12.1.9 et tout autre service connexe;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels du bureau des ingénieurs EXP du 6 avril 2023 N° 999-23004527-PP (FREM) pour les services consultatifs ponctuels en génie civil et l'assistance technique pour la préparation du plan quinquennal d'intervention de la voirie municipale;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Gilles Praire
Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg engage le bureau des ingénieurs EXP sur une base horaire en fonction des activités réalisées à l'intérieure d'une enveloppe budgétaire de 7 500 \$, hors taxes, pour la préparation du plan quinquennal d'intervention de la voirie municipale.

ADOPTÉE

RÉS 719-04-23 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE EN MÉCANIQUE – ÉGLISE BISHOP STEWART MEMORIAL – ÉQUINOX

CONSIDÉRANT : les travaux de restauration en cours et les travaux de transformation à venir de l'église Bishop Stewart Memorial (BSM) ;

CONSIDÉRANT : l'offre de services professionnels d'ingénierie en mécanique, projet N° 23018 Révision 1, du bureau des ingénieurs Eequinox du 13 avril 2023 pour la réalisation du Rapport d'avant-projet de la Transformation de l'église BSM, notamment :

1. La cueillette d'informations relatives aux besoins du client;
2. L'analyse des plans et documents relatifs au bâtiment existant;
3. Évaluation préliminaire (à haut niveau) des charges de chauffage et de climatisation (avec et sans isolation à la toiture), basée sur des valeurs de résistances thermiques transmises par l'architecte;
4. Recommandation d'un point de vue énergétique d'isoler ou non la toiture;
5. Description sommaire du système de chauffage, ventilation et air climatisé (CVAC) proposé;
6. Évaluation budgétaire de classe D selon AFG;
7. Production du rapport de conception préliminaire incluant les éléments suivants :
 - Analyse des infrastructures existantes CVAC,
 - Description du concept proposé,
 - Budget préliminaire de classe D tel que défini par l'Association des firmes de génie-conseil du Québec;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg engage le bureau d'ingénieure Eequinox au montant forfaitaire de 5 000 \$ avant taxes, pour la production du rapport d'avant-projet concernant le concept préliminaire du système CVAC requis pour compléter le rapport de transformation de l'église BSM préparé pour le compte de la Municipalité par le bureau d'architectes Marie-Josée Deschênes.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 14 avril 2023

RÉS 720-04-23 OCTROI DU CONTRAT – FOURNITURE DU GRAVIER – CONCASSAGE PELLETIER

CONSIDÉRANT : les trois (3) soumissions reçues entre le 20 et le 31 mars 2023 à la demande du directeur des travaux publics pour la fourniture de 5 000 à 10 000 tonnes de pierre MG-20B;

CONSIDÉRANT : la soumission de Concassage Pelletier reçue le 31 mars 2023 pour la fourniture de 9 000 tonnes de MG20-B DB (0-3/4) Dark Grey au prix unitaire de 8,00 \$/tonne, hors taxes, et redevance;

CONSIDÉRANT : les recommandations du directeur des travaux publics, Chad Whittaker, et l'approbation préalable du Comité infrastructure;

CONSIDÉRANT : l'article 7.1 du Règlement de gestion contractuelle numéro 143-07-2021 portant sur les « Contrats comportant une dépense entre 25 000 \$ et le seuil ajusté par règlement ministériel obligeant à l'appel d'offres public »;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg accepte l'offre de Concassage Pelletier reçue le 31 mars 2023 pour la fourniture de MG20-B DB (0-3/4) Dark Grey à l'intérieure d'une enveloppe budgétaire de 90 000 \$ redevances et taxes incluses.

ADOPTÉE

RÉS 721-04-23 SIGNATURE DE LA CONVENTION EXPOSITION PLANÉTARIUM RIO TINTO ALCAN – VILLE DE MONTRÉAL

CONSIDÉRANT la résolution N° 577-12-22 « Adoption du budget 2023 » ;

CONSIDÉRANT la résolution N° 613-02-23 « Octroi du contrat – exposition DOME en partenariat avec le planétarium Rio Tinto Alcan de Montréal »;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal autorise au directeur général à signer au nom et pour le compte de la Municipalité la Convention de services professionnels avec la ville de Montréal concernant la conception et l'organisation au compte de la Municipalité de l'exposition DOME.

ADOPTÉE

RÉS 722-04-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DU FONDS D'EXCELLENCE MASSEY-VANIER

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 250 \$ taxes incluses à l'ordre du Fonds d'Excellence Massey-Vanier en guise de contribution municipale pour les bourses d'études aux finissants de l'école secondaire Massey-Vanier.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 14 avril 2023

RÉS 723-04-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE CONSTRUCTION & GESTION LACHANCE – TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE – LIBÉRATION DES RETENUES

CONSIDÉRANT la résolution N° 707-04-23 « *Émission d'un chèque en faveur de Construction & Gestion Lachance – travaux de réaménagement de l'Hôtel de Ville* »;

CONSIDÉRANT la fin des travaux, le crédit pour les travaux non réalisés et les quittances attestant les paiements des sous-traitants reçus de la part de Construction & Gestion Lachance;

CONSIDÉRANT le certificat de paiement N° 3 émit par le bureau d'architecte Stephan Barcelo le 13 avril 2023 concernant la libération des retenues de 10% pour le réaménagement du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 9 159,12 \$ taxes incluses, au nom de Construction & Gestion Lachance pour la réalisation des travaux de réaménagement du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉE

RÉS 724-04-23 EMBAUCHE D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE

CONSIDÉRANT le processus de sélection ayant permis d'attirer la candidate qui répond à tous les critères que le conseil municipal a définis ;

CONSIDÉRANT QUE cette candidate a clairement exprimé sa motivation, ses compétences et sa disponibilité à occuper le poste d'adjointe administrative dès le 17 avril 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE les attentes salariales de la candidate sont à l'intérieur du cadre budgétaire fixé par le conseil municipal pour l'année 2023 ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg engage Madame Anne Maeder au titre d'adjointe administrative selon les conditions prévues à son contrat de travail ;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

ADOPTÉE

RÉS 725-04-23 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : lever la séance.

ADOPTÉE

Lucie Dagenais
Mairesse

Sergey Golikov
Directeur général
Greffier-trésorier